

Communiqué de presse

Protection des propriétaires de logements de vacances en cas d'annulations dues à des événements de force majeure

Glattbrugg, le 1^{er} juillet 2022 | **La nouvelle garantie propriétaires d'Interhome Group entre en vigueur le 1^{er} juillet 2022. Dorénavant les propriétaires de locations de vacances sont protégés : en cas d'annulations dues à des événements de force majeure, les frais d'annulation leur sont remboursés.**

En confiant la location de leurs logements à Interhome ou Interchalet, les propriétaires d'appartements ou de maisons de vacances profiteront dès le 1^{er} juillet 2022 de la nouvelle garantie propriétaires d'Interhome Group, octroyée en collaboration avec l'Européenne Assurances Voyages ERV. La protection couvre les propriétaires de locations de vacances dès lors qu'Interhome Group est contraint d'annuler la réservation à la suite d'un événement soudain et inattendu et que l'arrivée ou le séjour dans la destination prévue ne peuvent être raisonnablement exigés du client. Jusqu'à présent, les événements majeurs étaient considérés comme force majeure et les propriétaires de logements de vacances n'étaient pas indemnisés. Dorénavant, en cas d'annulation de réservation par Interhome Group, les propriétaires recevront 75% du montant des frais d'annulation prévus. La garantie propriétaires sera automatiquement intégrée dans les nouvelles réservations à partir du 1^{er} juillet 2022.

La garantie propriétaires est applicable si l'arrivée ou le séjour ne peuvent être exigés en raison des événements suivants : catastrophes naturelles et événement météorologiques extrêmes, intempéries, pollution grave des eaux, absence d'eau potable, inaccessibilité de la région de voyage, émeutes, attaques terroristes et épidémies. A titre d'exemple, l'éruption du volcan à La Palma en 2021 ou la coulée de neige qui avait coupé Zermatt du reste du monde en 2018 font partie des événements antérieurs qui seraient couverts par la nouvelle garantie.

« Des événements passés ont montré que les propriétaires n'étaient pas suffisamment couverts. Nous sommes très heureux de pouvoir proposer cette prestation d'assurance complémentaire aux propriétaires de logements de vacances et par là même, une meilleure protection en cas d'annulation. Ainsi, nous rendons la collaboration avec Interhome Group plus attrayante », déclare Jörg Herrmann, CEO Interhome Group.

Le portefeuille **d'Interhome Group**, avec ses marques **Interhome** et **Interchalet**, comprend environ 35 000 maisons et appartements de vacances dans 27 pays et fait partie d'Hotelplan Group, sis à Glattbrugg en Suisse. Ce dernier appartient intégralement à Migros, la plus grande organisation de commerce de détail de Suisse, dont le siège est à Zurich. La proximité entre le loueur et ses hôtes est l'une des forces d'Interhome Group. Dans près de 200 agences de service locales (100 bureaux propres et 100 bureaux partenaires), le « forfait complet sans souci » est garanti, de l'accueil personnel des clients à la gestion complète du logement de vacances. Depuis plus de 55 ans, Interhome Group est le prestataire idéal pour les logements de vacances. L'offre est variée : elle va du modeste chalet ou appartement à la villa luxueusement aménagée, au bord de la plage, à la campagne ou à la montagne. En 2021, Interhome Group a réalisé des transactions pour plus de 890 000 hôtes et un chiffre d'affaires facturé de CHF 275 millions.

Informations complémentaires

Agence Hereban - 01 89 47 06 53

Karine FORAUD - karine@hereban.com - 06 33 58 57 54

www.hereban-rp.com